

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article *L1122-12, alinéa 1^{er}*, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **mardi 31 août 2021 à 19h30.**

Afin de respecter les mesures sanitaires, cette séance se déroulera en vidéoconférence. Le lien pour vous connecter vous sera communiqué ultérieurement.

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

Pt1, C.P.A.S. : modification budgétaire n° 1 (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2021 – Approbation - Vote.

Pt2, Octroi d'un subside en numéraire pour l'année 2021 à l'Action Laïque de Thudinie – Décision – Vote.

Pt3, Octroi d'un subside en numéraire pour l'année 2021 à la Régie d'Habitat Rural en Val de Sambre – Décision – Vote.

Pt4, Règlement relatif à l'octroi d'une prime d'adoption et de naissance – modification de la délibération prise par le Conseil communal du 22 mars 1977 revue par les Conseils communaux des 25 février 1986 et 25 novembre 2003 – proposition d'approbation au Conseil communal – Vote.

Pt5, Modification des modalités d'organisation des examens pour le Directeur général et le Directeur financier – Arrêté d'approbation – Pour information aux membres du Conseil communal

Pt6, Questions orales.

Séance à huis clos

Pt7, Personnel enseignant – Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt8, Personnel enseignant : Direction de l'école de Mont-Sars : Désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt9, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt10, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt11, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt12, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt13, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt14, Personnel enseignant : Ratification de la désignation à titre temporaire – Vote à bulletin secret.

Pt15, Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2021 - Vote.

En application de l'article 21 du R.O.I, la Directrice générale f.f. et la Directrice financière se tiendront à votre disposition les mercredi 25 août de 13h à 15h et jeudi 26 août 2021 de 16h à 18h.

Si vous désirez consulter les dossiers en dehors des permanences, veuillez prendre rendez-vous avec la Directrice générale f.f. au 071/59 77 31.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

Sandrine **DUVIVIER**

Lucien **BAUDUIN**